

SOMMAIRE

- L'épreuve de DNL SELO et hors-SELO ?

- Le déroulement de la première partie de l'interrogation orale en langue p. 2
- Les sujets p. 4
- Les attentes p. 5
- Grille indicative d'évaluation pour l'épreuve de DNL en SELO du baccalauréat (Académie d'Amiens) p. 6
- Grille indicative d'évaluation pour l'épreuve de DNL hors-SELO du baccalauréat (Académie d'Amiens) p. 7

- Pistes pour concevoir des sujets en DNL SELO et Hors SELO p. 8

- Préparer progressivement les élèves à l'épreuve (+ fiches jointes) p. 9

- En classe de Seconde (Fiche d'Activité N°1)
- En classe de Première (Fiche d'Activité N°2)
- En classe de Terminale (Fiche d'Activité N°3 et 4)

L'épreuve de DNL SELO et hors-SELO

Interrogation orale en langue : Première partie		
	DNL SELO	DNL Hors-SELO
Durée	Préparation : 20 minutes Durée de l'épreuve : 20 minutes dont 10 minutes consacrées à la première partie (exposé du candidat et questions éventuelles)	Préparation : 10 minutes Durée de l'épreuve : 10 minutes. L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes.
Le choix du support	<ul style="list-style-type: none"> -un ou deux document(s) -un sujet inconnu du candidat -Nature des documents : <ul style="list-style-type: none"> • Textes : œuvre littéraire (nouvelle, roman, pièce de théâtre, poème, essai, etc.), soit de presse écrite (éditorial, analyse d'événements ou de faits de société, etc.) etc. Le ou les textes choisis, rédigés dans la langue de la section, ne doivent pas excéder une quinzaine de lignes au total (ligne s'entend au sens de 70 signes y compris les blancs et la ponctuation). • Des documents statistiques, iconographiques, sonores ou audiovisuels, peuvent également servir de support à cette première partie de l'interrogation, à titre principal ou accessoire. 	<ul style="list-style-type: none"> -un ou deux document(s) - Les ressources utilisées sont produites par le candidat et s'ancrent dans l'enseignement reçu en DNL au cours de l'année de terminale -Nature des documents : <ul style="list-style-type: none"> • Textes : œuvre littéraire (nouvelle, roman, pièce de théâtre, poème, essai, etc.), soit de presse écrite (éditorial, analyse d'événements ou de faits de société, etc.) etc. Le ou les textes choisis, rédigés dans la langue de la section, ne doivent pas excéder une quinzaine de lignes au total (ligne s'entend au sens de 70 signes y compris les blancs et la ponctuation). • Des documents statistiques, iconographiques, sonores ou audiovisuels, peuvent également servir de support à cette première partie de l'interrogation, à titre principal ou accessoire.
Les critères d'évaluation	<p>Lors de cette première partie de l'épreuve, le candidat doit donner la preuve qu'il sait rendre compte du ou des document(s) de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux.</p> <p>Le jury prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la clarté de l'exposé et l'intelligibilité du contenu exprimé par l'élève ; - l'aptitude à analyser et à argumenter ; - la qualité de l'information et la culture du candidat, dans le domaine considéré ; - la richesse et la précision de l'expression et la correction grammaticale de la langue parlée. 	<p>L'interrogation permet de mesurer la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère sur des travaux effectués au cours de l'année de classe de terminale en DNL. Lors de sa présentation le candidat doit donner la preuve qu'il sait rendre compte du ou des document(s) de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux.</p>

En SELO : Rappel du texte : [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

« Durée de l'épreuve : 20 minutes

Préparation : 20 minutes

Pour la section européenne ou section de langue orientale, l'interrogation orale en langue est organisée par les enseignants de la section. Elle est assurée par un professeur de la langue vivante de la section et, sauf impossibilité, par un professeur de la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement dans cette langue.

L'interrogation orale comporte deux parties de même durée et d'importance égale dans l'attribution de la note. »

En DNL hors-SELO : Rappel du texte : [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

« Durée de l'épreuve : 10 minutes

Préparation : 10 minutes

Pour la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante, l'interrogation orale en langue est organisée par les enseignants de la section. L'évaluateur est un professeur de la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement dans cette langue et, sauf impossibilité, un professeur de la langue vivante concernée. [...]

L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes pour donner la preuve qu'il sait rendre compte du ou des document(s) de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le ou les examinateur(s). »

Les sujets

Rappel du texte : [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

En SELO :

« La première partie, conduite dans la langue de la section, prend appui **sur un ou deux document(s)** ou un support d'activités se rapportant à la discipline ou au champ disciplinaire dont l'enseignement a été dispensé en langue étrangère. Le sujet, qui doit être inconnu du candidat, lui est remis par le ou les examinateur(s).

Dans le cas de textes, il peut s'agir d'un extrait soit d'œuvre littéraire (nouvelle, roman, pièce de théâtre, poème, essai, etc.), soit de presse écrite (éditorial, analyse d'événements ou de faits de société, etc.), soit de documentation professionnelle d'entreprises et/ou d'autres organisations. Le ou les textes choisis, rédigés dans la langue de la section, ne doivent pas excéder une quinzaine de lignes au total (ligne s'entend au sens de 70 signes y compris les blancs et la ponctuation). Des documents statistiques, iconographiques, sonores ou audiovisuels, peuvent également servir de support à cette première partie de l'interrogation, à titre principal ou accessoire. »

En DNL hors-SELO :

Les ressources utilisées sont produites par le candidat et s'ancrent dans l'enseignement reçu en DNL au cours de l'année de terminale. Leur nombre et leur nature sont les mêmes que ceux indiqués pour la SELO.

Les attentes

Rappel du texte : [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

« Lors de cette première partie de l'épreuve, le candidat doit donner la preuve qu'il sait rendre compte du ou des document(s) de manière précise et nuancée, qu'il sait en dégager les idées principales et les enjeux.

Le jury prend en compte :

- la clarté de l'exposé et l'intelligibilité du contenu exprimé par l'élève ;
- l'aptitude à analyser et à argumenter ;
- la qualité de l'information et la culture du candidat, dans le domaine considéré ;
- la richesse et la précision de l'expression et la correction grammaticale de la langue parlée. »

Précisions (application de ces critères à la DNL Histoire-Géographie)

- « La clarté de l'exposé et l'intelligibilité du contenu exprimé par l'élève » : compétences de l'oral (organisation du brouillon...), discours structuré, débit fluide, engagement dans la présentation orale.
- « l'aptitude à analyser et à argumenter » : savoir présenter un document et le remettre en contexte ; prélever des informations dans un document (citer un texte, décrire une image, localiser une information sur une carte, commenter des statistiques...); articuler les informations extraites des documents et les connaissances.
- « la qualité de l'information et la culture du candidat, dans le domaine considéré » : mobiliser des connaissances historiques et géographiques en lien avec le sujet.
- « la richesse et la précision de l'expression et la correction grammaticale de la langue parlée » : maîtrise du vocabulaire et des tournures spécifiques, maîtrise des temps...

**Grille indicative d'évaluation pour l'épreuve de DNL en SELO du baccalauréat (Académie d'Amiens)
Commune à toutes les DNL**

Première partie (PPC)	Deuxième partie ; entretien	Recevabilité linguistique
Degré 1	Degré 1	Degré 1
Le candidat montre qu'il comprend au moins partiellement le document ou la question. Se limite à une paraphrase. Il produit un discours simple et bref à partir de ce document.	Répond et réagit de façon simple et succincte au questionnement du jury. Malgré les difficultés, le candidat essaie de communiquer.	Lexique limité. Maîtrise aléatoire des structures, nombreuses erreurs. Phonologie : compréhensible avec quelques efforts.
Degré 2	Degré 2	Degré 2
Sait mobiliser ses connaissances de base dans l'exploitation du document. Produit un discours simple et utilise quelques connecteurs.	Est capable de rendre compte de manière assez limitée des travaux et activités effectués pendant l'année. Sollicite aide et explications. La communication est hésitante.	Possède un lexique suffisant pour une communication convenable. Est capable d'utiliser des structures courantes tout en commettant quelques erreurs. Phonologie : claire malgré un accent français.
Degré 3	Degré 3	Degré 3
Dégage les idées essentielles du document ; est capable de les organiser et de les communiquer. Est capable d'exprimer un raisonnement nuancé et pertinent.	Est capable de rendre compte des travaux et activités effectués avec cohérence et de manière assez personnelle. Prend sa part dans l'échange, sait rebondir. La communication est fluide.	Utilise un vocabulaire approprié. Peu d'erreurs, bon contrôle grammatical. Phonologie : clairement intelligible, erreurs occasionnelles.
Degré 4	Degré 4	Degré 4
Fait preuve de sens critique, et de culture. Produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent sur le document ou le thème proposé.	Est capable d'élargir ou de réagir à des questions non préparées sur le sujet ; sait exprimer un avis de manière argumentée. Est autonome et sait relancer. Communique avec aisance et conviction.	Vocabulaire approprié et étendu. Dispose d'une variété de structures au service de la précision de la pensée. Phonologie : claire et naturelle sans pour autant égaler la compétence du natif.
Note sur 10	Note sur 10	Note sur 10

Total sur 30 :

**Grille indicative d'évaluation pour l'épreuve de DNL Hors-SELO du baccalauréat (Académie d'Amiens)
Commune à toutes les DNL**

Première partie (PPC)	Deuxième partie : entretien	Recevabilité linguistique
Degré 1	Degré 1	Degré 1
Le candidat montre qu'il comprend au moins partiellement le document ou la question. Se limite à une paraphrase. Il produit un discours simple et bref à partir de ce document.	Répond et réagit de façon simple et succincte au questionnement du jury. Malgré les difficultés, le candidat essaie de communiquer.	Lexique limité. Maîtrise aléatoire des structures, nombreuses erreurs. Phonologie : compréhensible avec quelques efforts
Degré 2	Degré 2	Degré 2
Sait mobiliser ses connaissances de base dans l'exploitation du document. Produit un discours simple et utiliser quelques connecteurs.	Est capable de rendre compte de manière limitée des travaux et activités effectués pendant l'année. Sollicite aide et explications. La communication est hésitante.	Possède un lexique suffisant pour une communication convenable. Est capable d'utiliser des structures courantes tout en commettant quelques erreurs. Phonologie : claire malgré un accent français.
Degré 3	Degré 3	Degré 3
Dégage les idées essentielles du document ; est capable de les organiser et de les communiquer. Est capable d'exprimer un raisonnement nuancé et pertinent.	Est capable de rendre compte des travaux et activités effectuées avec cohérence et de manière assez personnelle. Prend sa part dans l'échange, sait rebondir. La communication est fluide.	Utiliser un vocabulaire approprié. Peu d'erreurs, bon contrôle grammatical. Phonologie : clairement intelligible, erreurs occasionnelles.
Note sur 10	Note sur 10	Note sur 10

Total sur 30 :

Pistes pour concevoir des sujets en DNL SELO et hors-SELO

➤ Rédiger la consigne

- Les sujets doivent balayer un champ assez large de connaissances pour donner au candidat la possibilité de s'exprimer suffisamment. Il faut donc éviter toute spécialisation excessive sur une année, un événement, un lieu... qui ne permette pas à au candidat de développer son discours, ou l'oblige parfois à sortir du sujet.
- La consigne débute toujours par « *Using the documents and your knowledge...* ».
- Exemples de formulations :
 - Formulations larges « *To what extent...* » ; « *Show how/that...* » ; « *Explain why...* ». Consigne suggérant un plan : « *Show that the US economic policy is based on both protectionism and liberalism* ». On peut aussi interroger sur des causes, ou des conséquences : « *Explain the impact of the war on the population* ».
- La consigne ne doit pas être trop longue, et le vocabulaire utilisé doit être adapté au niveau des élèves. Une consigne ne peut pas nécessiter d'explicitation lexicale.

➤ Choisir ses documents

Généralités	
<ul style="list-style-type: none"> - nombre des documents : généralement 2 (éventuellement un 3e plus illustratif) - des documents variés (un texte et une carte, un texte et un graphique, un graphique et une affiche etc.) - un texte au maximum - des documents authentiques - des documents datés et sourcés 	
Choix des textes	
<ul style="list-style-type: none"> - les textes ne doivent pas excéder une quinzaine de lignes au total (ligne s'entend au sens de 70 signes y compris les blancs et la ponctuation). - le texte doit être authentique (pas de pages de manuels ni de texte rédigé par l'enseignant). Certains passages peuvent avoir été enlevés, dans ce cas, cela est indiqué par des [...]. - le texte peut éventuellement être accompagné de quelques éléments de présentation, très rapides et rédigés dans une langue simple. - certains mots peuvent être explicités soit par une note indiquant, un synonyme de préférence et, à défaut, une traduction. Ce recours doit être toutefois limité. 	
Choix des supports iconographiques	
<ul style="list-style-type: none"> - une grande gamme de supports iconographiques peut être utilisée (affiche, dessin de presse, caricature, tableau etc.) - les documents doivent être suffisamment riches mais assez accessibles. Il faut particulièrement faire attention aux caricatures ou aux documents pour lesquels l'implicite est trop important. - une aide lexicale peut éventuellement être proposée quand un vocabulaire particulier doit être mobilisé par exemple pour une description. 	
Choix des supports cartographiques et statistiques	
<ul style="list-style-type: none"> - En géographie il faudra privilégier les sujets qui comportent des documents cartographiques. Dans ce cas, il faudra être attentif à l'actualisation des données. - Dans le cas de documents graphiques il faut veiller à la clarté des éléments représentés (type de données, unités utilisées etc.) 	

➤ Évaluer la difficulté linguistique du document :

- Éviter les documents avec un vocabulaire trop compliqué
- Si besoin apporter une aide de compréhension en favorisant le recours aux synonymes plutôt qu'à la traduction et en quantité raisonnée (sinon le document est sans doute trop compliqué).

En classe de Seconde :

- travail sur l'identification et la présentation du document.

Exemple d'activités en 2nde : présenter des documents, trouver des informations simples dans un document et les présenter à un partenaire à l'oral.



FICHE D'ACTIVITE N°1

En classe de Première :

- travail sur l'identification, l'analyse et la construction de la réponse.

Exemple d'activités en 1ère : travail individuel sur des affiches de la 1^{ère} guerre mondiale



FICHE D'ACTIVITE N°2

En classe de Terminale :

- travail sur l'identification, l'analyse, la construction de la réponse et la sélection des connaissances.

Exemple d'activité en Terminale : Faire construire des sujets de bac en terminale.

Exemple d'activité en Terminale : Élaborer son brouillon pour l'oral



FICHE D'ACTIVITE N°3

FICHE D'ACTIVITE N°4

Donner des formulations / outils pour structurer l'oral :

<https://view.genial.ly/61826948e10b700ddbba9800/guide-tools-se-anglais>

